

Je soussigné, **Jean-Pierre Tubiana**, agissant en qualité de **Gérant** pour le compte de la société **EUREM FRANCE** dont le siège social est situé à 27 Rue des écoles – Zone industrielle du Thillay – 95500 LE THILLAY, déclare sous sa seule responsabilité :

Le produit **Soufflant mobile 2000 W « EKO » réf. « 923200 »**, référence usine mentionnée dans les rapports d'essais « **FH-388QT** » :

▪ est conforme aux exigences de (des) directive(s) applicables :

- "Basse Tension" 2014/35/UE
- "Compatibilité Électromagnétique" 2014/30/UE
- "RoHS" 2011/65/UE modifié par 2015/863/UE
- "Eco conception" 2009/125/CE

▪ que sa conformité a été évaluée selon la (les) norme(s) applicable(s) en vigueur :

- NF EN 60335-1 : 2013 + A11 2014 + A13 : 2017 + A1 : 2019 + A14 : 2019 + A2 : 2019 + A15 : 2021 \_ Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 1 : exigences générales
- NF EN 60335-2-30 : 2012 + A11 2013 + A1 : 2020 + A12 : 2020 \_ Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Partie 2-30 : règles particulières pour les appareils de chauffage des locaux
- NF EN 62233 : 2013 \_ Méthodes de mesure des champs électromagnétiques des appareils électrodomestiques et similaires en relation avec l'exposition humaine
- NF EN 55014-1 : 2021 \_ Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 1 : émission
- NF EN 55014-2 : 2021 \_ Compatibilité électromagnétique - Exigences relative aux appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 2 : immunité
- NF EN 61000-3-2 Novembre 2019 + A1 : 2021 \_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- NF EN 61000-3-3 Mars 2014 + A1 : 2019 + A2 : 2021 \_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel -
- NF EN 62321-1 à 8 \_ Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques

Fait à Prahecq, le 09 04 2025

Jean-Pierre TUBIANA  
Le Gérant



Date d'édition : 09/04/2025